



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE D'INTERDICTION DE
STATIONNER SUR LA PLACE SALENGRO**
Arrêté de police N° 07/2023 du 20 février 2023

Le Maire de la commune de GUESNAIN

*Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

*Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de
nature à assurer le bon ordre et la sécurité du samedi 04 mars
2023 au jeudi 16 mars 2023 sur la place Roger Salengro à
l'occasion de la fête de la foire.*

ARRETE

ARTICLE 1

*Le stationnement sur la place Roger Salengro sera interdit du
mercredi 01 mars 2023 au jeudi 17 mars 2023.*

ARTICLE 2

*Les services municipaux sont chargés de la mise en place des
barrières et de la signalisation réglementaire.*

ARTICLE 3

*Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, chef de district de
police de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de
l'application du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
Le 20 février 2023
Le Maire,
Maryline LUCAS*

